

AKTUELL

NATIONALITÉ

Une loi toujours imparfaite

Luc Caregari

Même si elle salue certains changements dans le projet de loi sur la nationalité, la Commission consultative des droits de l'Homme (CCDH) y trouve encore quelques pépites de taille, qui traduisent l'inconséquence du pouvoir politique.

« Peut mieux faire », tel serait le résumé de l'avis de la CCDH sur le projet de loi 6561, déposé en mars par François Biltgen, qui à l'époque était encore ministre de la Justice. Cette réforme de la loi de 2008, qui avait déjà ouvert certaines brèches il est vrai, avait été orchestrée en long et en large sur l'agora par l'ancien ministre de la Justice. Et pourtant, les résultats n'ont pas dépassé ce que le ministre comptait faire de toute façon : ramener la durée de résidence de sept à cinq ans, enlever l'obligation d'une résidence ininterrompue et dispenser du test de langue celles et ceux qui peuvent prouver une résidence de plus de 20 ans. En somme des modifications nécessaires à une loi née dans la dou-

leur, et qui ne tenait pas compte de la complexité et de la spécificité de la situation luxembourgeoise. Une situation qui ne permet justement pas de faire un simple copier-coller de lois similaires de nos voisins.

Ajuster les tests linguistiques.

Et c'est justement là que la CCDH voit le problème : « Avec les résidents étrangers au Luxembourg, nous avons besoin d'une législation nationale qui tienne compte de cette situation particulière », résume Maddy Mulheims de la CCDH. Et de critiquer certains points de ce nouveau projet de loi qui contiennent toujours des archaïsmes qui tôt ou tard devront être amendés, voire supprimés. A commencer par le chapitre sur la résidence, où la CCDH incite le gouvernement à aller encore plus loin, pour « dispenser de toute condition de résidence (...) les personnes vivant en union durable avec un partenaire luxembourgeois que ce soit à travers les liens du mariage ou

de partenariat », comme elle l'écrit dans ses recommandations. De plus, elle pense que pour les demandeurs d'asile qui auraient la chance de pouvoir rester, la durée de résidence devrait se calculer à partir du dépôt de la demande d'asile.

Quant aux apatrides, la CCDH conseille au gouvernement de se montrer moins frileux sur la question des enfants nés sur des bateaux battant pavillon luxembourgeois - et il y en a - et de les mettre à pied d'égalité avec les enfants nés sur le sol luxembourgeois.

Mais c'est dans un autre domaine que l'avis de la CCDH risque de provoquer des polémiques : celui de la langue luxembourgeoise et plus précisément les cours obligatoires pour toute personne désirant accéder à la nationalité luxembourgeoise. Non seulement la Commission propose de dispenser de cette obligation toutes les personnes de plus de 65 ans, les personnes illettrées et les personnes souffrant de traumatismes ou ayant des problèmes de santé,

ainsi que les conjoints et partenaires d'un-e Luxembourgeois-e ayant un enfant luxembourgeois, mais aussi et surtout, elle veut qu'on abaisse - ou ajuste - le niveau de compétence requis en luxembourgeois. Cela en fonction du niveau scolaire des demandeurs. Car trop souvent, des personnes n'ayant même pas complété le cursus de base dans leur ancienne patrie se heurtent encore au mur de ces tests.

A côté de cela, la CCDH propose aussi de supprimer l'article qui prévoit que « l'officier d'état civil instrumente sans témoin » - pour enlever toute possibilité d'arbitraire et dans le souci de l'égalité des chances quant aux personnes handicapées.

En tout, l'avis de la CCDH démontre clairement que la législation sur la nationalité n'est toujours pas en harmonie avec les réalités du terrain - alors qu'elle est une loi élémentaire et importante qui ne devrait vraiment pas être soumise à la politique politicienne.



SHORT NEWS

LSAP: Blair-Schroeder-Schneider

(rg) - Dass Luxemburg gesellschaftspolitisch immer etwa ein Jahrzehnt hinter dem Rest der Welt und vor allem Europas hinterherläuft - diese Regel scheint sich auch hinsichtlich der Luxemburger Sozialdemokratie zu bewahrheiten. Die Einstandsrede von Etienne Schneider am vergangenen Dienstag sollte wohl in erster Linie der eigenen Partei Mut machen, dass das von vielen erwartete Debakel, dank neuem Spitzenkandidaten und vorgezogenen Wahlen, vermieden, ja sogar in einen Wahlerfolg umgewandelt werden kann. Nur 134 Stimmen hätten ihm gefehlt, so Schneider, um 2004 in die Chamber zu ziehen. Nicht so schlimm, weil seinem Kontrahenten Jean-Claude Juncker bei seinem ersten Wahlgang 1979 ganze 1.800 Stimmen fehlten. Die politische Trickkiste hält genug Überraschungen für mehr oder weniger überzeugende Vergleiche bereit. Ansonsten entpuppte sich Schneider bei seiner Einstiegsrede vor allem als durchschaubarer Polemiker, der Juncker als ewig abwesenden Europapolitiker darstellte, während er selbst versprach den Posten des Premiers als „Fulltime“-Job zu betrachten. Sein nordkoreanisches Wahlergebn zum Spitzenkandidaten beruht wohl auf der Hoffnung, die LSAP könne endlich einen echten „Macher“ aufweisen. Ob aber tatsächlich mehr als 99 Prozent der LSAP-Basis hinter dem politischen „Reform“-Programm ihres Spitzenmannes stehen, dürfte fraglich sein. Merkel, Hollande und Cameron: Genau in dieser Reihenfolge nannte Schneider die Feinde, die es auf unseren Finanzplatz abgesehen haben. Um dann auch gleich Luc Frieden des Verrats an eben diesem Finanzplatz zu bezichtigen. Jetzt versteht jeder, weshalb die DP keinen Spitzenkandidaten aufweisen kann: Der kandidiert nämlich für die LSAP.

CSV - le parti qui se cache derrière Juncker

(lc) - Les conservateurs étaient vraiment les premiers à partir dans la bataille électorale. Ils étaient même - si l'on veut - avant-gardistes, vu que le discours qu'a prononcé Juncker l'avant-dernier mercredi au Parlement peut parfaitement être considéré comme discours électoral et n'avait plus grand-chose à voir avec l'affaire du Srel elle-même. Pourtant, depuis le coup d'éclat à la Chambre des députés, on n'a pas entendu grand chose de nouveau du parti dominant. Si ce n'est la déclaration tonitruante de Juncker le jour après à Hesperange, où, dans un discours où l'on aurait pu croire qu'il était possédé par l'âme de feu Franz Josef Strauss remonté des enfers un court instant, il s'est déclaré candidat. Depuis, le parti s'est totalement effacé derrière son líder maximo, à tel point que même les interventions dans la presse de membres du CSV - Laurent Zeimet sur RTL par exemple - se sont bornées à redire qu'ils resteraient tous avec le premier ministre. Pas sûr qu'après le « Wahlkonvent » organisé le 27 juillet, on en sache vraiment plus, étant donné que le CSV ne semble délibérément plus miser sur des contenus.

Blaue Alternative zur Stillstandspolitik?

(avt) - Mit vier Spitzenkandidaten rüstet sich die DP für den Wahlkampf und fordert einen „politischen Neuanfang“: Xavier Bettel im Zentrum, Fraktionschef Claude Meisch im Süden, die Bürgermeisterin von Mondorf-les-Bains Maggy Nagel im Osten und der noch EU-Abgeordnete Charles Goerens im Norden. „Raus aus dem Stillstand!“ lautet ihr Motto. In den nächsten drei Monaten ginge es darum, wie man das Land aus dem Stillstand führe, betonte Claude Meisch. Die politische Bilanz, wie sie die DP angekündigt hatte, mündete jedoch eher in eine kollektive Empörung über den Premier. So warte die Partei noch heute auf verschiedene Antworten des Staatsministers. Die LSAP-Motion sei zwar vielschichtig gewesen, doch wurde es versäumt, Konsequenzen daraus zu ziehen. Obwohl man das Vertrauen der gesamten Regierung infrage gestellt habe, sei noch immer nichts passiert, empörte sich Bettel. Das Land brauche dringend Reformen. „Wir müssen uns um die Staatsfinanzen kümmern, um die Arbeitslosigkeit und die Wohnungsbaupolitik. - Dafür brauchen wir neue Leute“, betonte Claude Meisch. Die Partei habe „60 gute Kandidaten“ in Petto und will ihr Programm bis zum 9. September ausarbeiten. Eine Ampelkoalition schließt auch die DP nicht grundsätzlich aus. Letztlich sei eine Dreierkoalition, die gut funktioniere besser, als eine Zweier-Koalition, die nicht funktioniert.